Le voile et le statut de la femme

Viviane Teitelbaum
Bruxelles, 22 septembre 2009, MR

Le voile et le statut de la femme

- > Egalité?
- > Communautarisme?
- > Liberté religieuse?
- > Outrage à la femme?

Injure ou égalité?

> Injure, du latin *injuria*, *injustice*, violation du droit, tort, dommage

> «droit à la différence»

Le droit à la différence n'est pas un principe ultime mais un principe intermédiaire qui doit mener au droit à l'égalité, et ne peut aboutir à la «différence des droits»



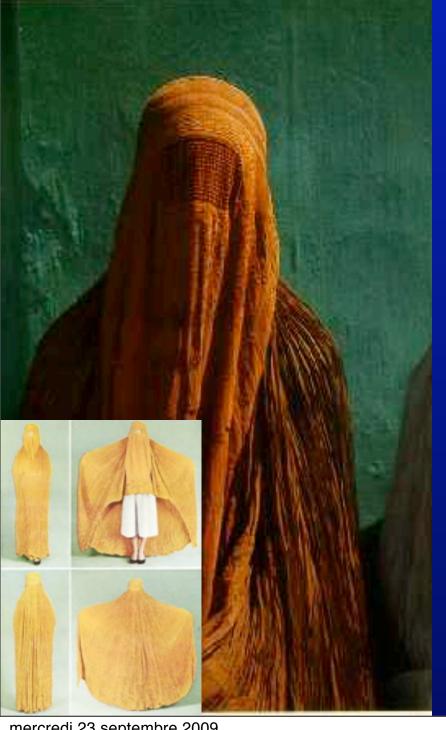
Burqa

A l'origine, la burqa est le vêtement traditionnel des tribus pachtounes en Afghanistan.



Niqab

Voile intégral complété par une étoffe ne laissant apparaître qu'une fente pour les yeux, s'est répandu sous l'influence de l'islam wahhabite, surtout en milieu urbain.



Tchadri

Répandu depuis 1996, il est d'origine persane (tchador).

C'est un voile intégral, couvrant l'ensemble du corps, couvert au niveau des yeux par une grille en toile.

mercredi 23 septembre 2009

Kimar & Niqab: différents styles



> modèles irakiens



saoudienà mettre surle hijab



> modèle de prière

Le Hidjab

- ➤ Hidjab à l'origine signifiait «obstacle, rideau entre une chose et une autre : entre Dieu et sa créature, entre l'homme et la femme...
- ➤ le mot s'est politisé à partir de la naissance des courants fondamentalistes, renvoyant tout à coup à la tenue des femmes militantes islamistes. Il varie selon les mouvances
- > le terme hidjab est devenu un mot générique pour désigner le voile islamique, voire même le voile militant islamique.

Le Hidjab (salafiste ou à la mode)

- > Le hidjab est formé sur la racine arabe hajaba, qui signifie cacher, dérober aux regards, mettre une distance.
- > Promu par les Frères musulmans, il est souvent complété par une tunique.





Et depuis peu, le burkini

Il s'agit d'un maillot de bain islamique composé d'un voile, d'une tunique et d'un pantalon large



En résumé



LA BURQA

recouvre tout le corps y compris la tête et le visage. Une grille dissimule le regard

LE NIQAB

cache l'ensemble du visage, laissant seulement apparaître les yeux.

LE HIJAB

couvre la tête, le cou, parfois les épaules, mais laisse voir le visage de celle qui le porte.

Voile identitaire ou fondamentaliste: discriminatoire par essence

- > certaines jeunes musulmanes ne mettent le voile que parce quelles y voient un prolongement important pour leur identité, sans plus.
- > les fondamentalistes en profitent pour faire progresser le voile fondamentaliste, sous couvert de voile «identitaire»

C'est à la mode, après c'est trop tard.

- > Comme le voile est à la mode, elles l'assument, elles le choisissent, elles en sont fières.
- > Celles que personne ne remarquait attirent sans doute l'attention avec le voile.
- >Elles cachent ce que peut-être personne ne regarderait si elles ne le cachaient pas. ...
- >Et après?

Libre?



mercredi 23 septembre 2009

Libre?



- > de mettre la burqa, certainement. Ce ne serait plus, actuellement, un acte de soumission, dans nos pays
- > mais sous la burqa, une femme ne peut plus:
 - > donner la main,
 - > sortir,
 - > travailler.
 - > fréquenter des juifs ou des chrétiens,
- > elle devient un organe de reproduction pour son mari. Alors, libre?

Derrière le voile, un projet de société



Derrière le voile, un projet de société



- > contre l'émancipation de la femme
- > vivre selon la religion
- > retour au foyer
- > plus d'études
- > fin de mixité (déjà à l'école)
- > repli/isolement
- > châtiments corporels

Multi ou inter-culturalisme?

- > le multiculturalisme ou plutôt l'interculturalité ne peut être enrichissant que si les différentes cultures présentes reposent sur un même socle de valeurs.
- > ces valeurs sont celles qui sont à la base de la déclaration universelle des droits de l'homme.
- > Quand elle refuse l'égalité entre hommes et femmes, ou refuse à l'UE le droit de critiquer les lapidations et amputations «judiciaires», n'est-on pas là plutôt dans une approche de séparation, de division, d'organisation à part, tout à l'opposé de l'intégration? Dont les premières victimes sont les musulmans « modérés, modernes »

Un long combat depuis le 19ème siècle...

...quand Balzac disait dans La Comédie humaine : "laisser une femme lire les livres que son esprit la porte à choisir, c'est lui apprendre à se passer de vous".

> Aujourd'hui il faudrait se battre à nouveau pour garder nos droits

Quelques dates du 20ème siècle

- 1900 → La loi reconnaît le droit à l'épargne de la femme mariée, ainsi que le droit d'obtenir un contrat de travail et d'encaisser son propre salaire
- 1921 → droit des femmes de se faire élire à la Chambre et au Sénat dès 25 ans ; droit d'exercer les fonctions de Bourgmestre, Echevin, ... (avec accord du mari !), l'égalité de traitements est introduite dans l'enseignement
- 1948 → droit de vote en Belgique
- 1973 → la femme peut ouvrir un compte en banque sans la signature du mari. La pilule contraceptive est commercialisée et accessible à tous
- 1975 → LOI VEIL sur l'avortement en France
- 1980 → la Belgique signe la convention européenne sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes
- 1990 → Dépénalisation de l'avortement, loi sur l'interruption de grossesse. Début de législation sur les violences contre les femmes
- 2000 → Interdiction de mentionner le statut de « répudiée » sur les cartes d'identité et autres documents administratifs. Modification du code pénal pour incriminer les auteurs de mutilations génitales.

Quelques dates du 20ème siècle

- 2002 → L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution (article 10). Tous les Gouvernements du pays devront compter des représentants des deux sexes (article 11). Plan fédéral pour l'intégration de l'égalité dans tous les processus de décision de l'administration. Loi relative à la protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. Création de l'Institut de l'Egalité Hommes/ femmes. Le logement familial est attribué à la victime de violences conjugales.
- 2003 → Proposition de loi sur l'imposition d'un code éthique dans la publicité (lutte contre la publicité sexiste). Loi réformant le statut de con joint aidant. Loi créant un fonds de créances alimentaires. Création d'un Conseil consultatif de l'Egalité Hommes/Femmes au Gouvernement wallon.
- 2006 → Parité Femmes/hommes sur les listes électorales

Une lutte contre tous les extrémismes, pour les valeurs communes

- > La résistance au «foulard » n'a rien à voir avec une intolérance à la «différence». Elle a tout à voir avec le principe d'égalité, qui est le principe du respect des différences, c'est-à-dire de ces différences qui respectent la différence des autres, et non de ces différences discriminatoires qui s'affirment de manière toujours plus évidente comme supérieures aux autres¹.
- > Une condition essentielle de ce respect est le respect de l'espace commun. Ce que désirent la majorité des musulmans dans notre pays
- ➤ Non au droit à la différence qui masque en réalité la différence des droits, et notamment du droit des femmes (J.Simonet).

1.A.M. Roviello

L'expression de l'aliénation est souvent aussi l'expression du repli

- > ne banalisons pas le voile, il est d'une nécessité vitale pour ceux qui veulent museler la femme
- > le voile, avant tout, abolit la mixité de l'espace. Il matérialise la séparation radicale et draconienne de l'espace féminin et de l'espace masculin, ou, plus exactement, il définit et limite l'espace féminin
- > le voile, le hijab, c'est déjà le dogme islamique qui s'inscrit sur le corps féminin et s'en empare
- > l'intégration comporte une dimension civique individuelle et une réflexion globale sur le vivre ensemble

merci de votre attention

Viviane Teitelbaum
Bruxelles, 22 septembre 2009, MR